

**Préfecture de la région Île-de-France**  
5 rue Leblanc  
75911 Paris cedex 15

Paris, le 25 juillet 2023

**Objet** : Difficultés budgétaires sur le secteur de l'hébergement d'urgence

Monsieur le Préfet,

L'Uriopss Île-de-France se permet de vous adresser ce courrier alors que plusieurs annonces mettent en danger la capacité d'accueil et d'action de nos associations du secteur AHI. En effet, plusieurs de nos adhérents ont reçu un courrier de la Direction Régionale Interdépartemental de l'Hébergement et du Logement les informant de « l'application d'une mesure d'économie jusqu'à 6% à l'ensemble des dispositifs d'hébergement d'urgence. ».

Cette annonce, intervenue au début de l'été et applicable pour les budgets 2023, semble être en totale inadéquation avec les enjeux franciliens de la très grande pauvreté. En effet, la dernière « Nuit de la Solidarité estivale », qui s'est déroulée le 27 juin dernier, a recensé une hausse de 15,5% de personnes en situation de rue. Ce chiffre est à analyser au regard des 93 116 ménages reconnus prioritaires DALO et restant à reloger en Ile-de-France.

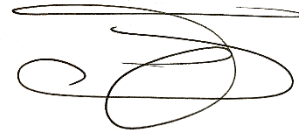
Ces éléments démontrent la nécessité de maintenir une offre ambitieuse en matière d'hébergement et de logement. Pour autant, plusieurs SIAO, hors Paris, ont reçu pour instruction des préfets de département de réduire le parc hôtelier. Aussi, face à cette situation de tension sur l'ensemble des dispositifs d'urgence, nous vous interpellons quant au risque d'aggravation des problématiques de ces populations déjà précarisées.

Par ailleurs, cette annonce intervient alors que, depuis plusieurs mois, différentes orientations budgétaires fragilisent le secteur, altèrent la capacité d'action de nos organisations et, en conséquence, aggravent les problématiques des personnes accompagnées. En effet, malgré de nombreuses sollicitations et interpellations, l'inflation n'est toujours pas totalement prise en compte. Elle impacte certains postes budgétaires et les associations, malgré leur engagement et leur gestion rigoureuse, doivent, parfois, se réorganiser au détriment de l'intervention proposée.

De plus, après échanges avec nos adhérents, ces derniers nous informent que certaines de leurs activités, notamment l'accueil dans des gymnases de personnes en grande détresse, ne sont toujours pas payées par l'Etat. Comprenez, Monsieur le Préfet, que ces situations, prises dans leur ensemble, ne peuvent que fragiliser l'action sociale territoriale.

Ainsi, malgré les actions quotidiennes du tissu associatif, ces éléments doivent nous interroger sur notre capacité à agir collectivement en faveur des populations en situation de très grande pauvreté. Sans soutien continu de l'Etat, les associations peuvent se retrouver, demain, dans des difficultés financières telles qu'elles ne pourront plus mettre en œuvre les politiques de solidarités pour lesquelles elles sont mandatées. Aussi, Monsieur le Préfet, notre Union ne peut que dénoncer ces choix budgétaires qui, in fine, placent nos organisations et les ménages franciliens dans des situations encore plus alarmantes. Nous sollicitons donc votre soutien pour que notre secteur puisse poursuivre ses actions au quotidien.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos considérations distinguées.



Claire Pardoën  
Directrice de l'Uriopss Île-de-France